



L'agglomération montargoise
investit pour votre
cadre de vie



Edito

L'agglomération montargoise regroupe les 15 communes de l'aire urbaine de Montargis.

Elle gère les principaux services de la vie quotidienne de ses 65 000 habitants : production et distribution d'eau potable, assainissement, ordures ménagères, transport public, voiries, culture, sport, économie, tourisme, équipements structurants.

Le mandat actuel a commencé en mars 2014 et se terminera en mars 2020.

J'ai été élu en avril 2018 pour succéder à Jean-Pierre DOOR à la Présidence de l'agglomération montargoise.

A cette occasion, j'ai souhaité que soit élaboré un bilan de mi-mandat, permettant à chaque Vice-président de l'agglomération de présenter son action ainsi que ses objectifs pour les deux

prochaines années, dans son domaine de compétence. Ce bilan sera présenté sur le site Internet de l'agglomération et chacun pourra y apporter ses commentaires et propositions.

Ce bilan de mi-mandat est marqué par des réalisations stratégiques comme l'agrandissement-rénovation du Musée Girodet, l'extension du réseau des véloroutes le long des canaux, ou les investissements industriels majeurs sur la zone Arboria, qui auront permis au total la création de 500 emplois en 10 ans.

Beaucoup a été fait, et beaucoup reste à faire. La construction du futur Port de Plaisance, l'acquisition et l'aménagement de la Caserne Gudin, la modernisation de notre réseau de transport public, la réalisation d'une nouvelle unité de potabilisation de l'eau, les études en vue de l'extension de la zone Arboria, constituent autant de projets majeurs qui seront conduits dans les deux prochaines années.

Je compte sur tous pour continuer à faire avancer collectivement notre agglomération, au service de l'ensemble de ses citoyens. Les défis sont immenses. Notre détermination est totale.

Frank Supplisson
Président de l'agglomération montargoise



Arboria : 40 millions d'euros d'investissement supplémentaires

ICT, entreprise spécialisée dans le secteur du papier à usage sanitaire et domestique, a implanté son site de production en 2011 à Pannes, sur le Pôle d'Activités Arboria. Cet investissement de 250 millions d'euros a permis la création de 270 emplois industriels. Sa production de haute qualité connaît des perspectives de croissance qui nécessitent aujourd'hui une augmentation de sa capacité de transformation.

ICT a donc récemment lancé la construction d'un nouvel entrepôt de 6 000m² qui atteindra 43m de hauteur avec des robots qui se déplacent à une vitesse de 80km/h. Cet entrepôt sera le plus moderne de France.

Cet HBW (High Bay Warehouse) sera une référence mondiale et permettra de dégager dans l'usine l'espace nécessaire à l'implantation de deux nouvelles lignes de production.



Pourquoi le groupe Italien ICT a-t-il choisi l'agglomération montargoise pour la construction de son usine en France

Richard Roulendes, Directeur Général d'ICT France :
« Parce que ce territoire répondait à toutes nos exigences. La proximité des bassins de consommation - la région parisienne -, la présence de moyens de communication, un bassin d'emploi important et qualifié, la qualité de l'accueil et des terrains proposés. Nous avons donc opté pour le site Arboria de Pannes-Montargis.
Les élus de l'Agglomération Montargoise ont pris en charge toutes nos démarches administratives, qu'il s'agisse de la viabilité des terrains, de l'accès à l'électricité ou encore du recrutement du personnel. Nous avons ainsi pu créer 220 emplois directs et 50 indirects avec nos sous-traitants : gardiennage, nettoyage du site et maintenance industrielle ».



PONTS ET CANAUX EN TRAVAUX

Reconstruction du Quai du Canal

Travaux de juillet à octobre 2018.

Intervention réalisée à partir d'un atelier flottant mis en place sur le canal.

Travaux en 3 phases :

- mise en place de palplanches pour permettre l'assèchement de la zone.
- coulage et reconstruction du mur à l'identique.
- découpe du rideau de palplanches.

La navigation reste ouverte !!!



Rénovation du Pont Saint Nicolas

Travaux de juillet à août 2018.

Des travaux de réhabilitation sont actuellement engagés sur le Pont Saint Nicolas, ouvrage d'art du 19ème siècle. Ils consistent en la reprise de l'étanchéité de l'ouvrage tant sur le tablier que sur les trottoirs pour un montant de 200 000 euros TTC.



Perturbation de la circulation à prévoir du 16 au 25 août pour fermeture totale du pont.
Réouverture définitive prévue le 26 août.



Amilly : contournement de la rue des Petits Louis

Création d'une nouvelle route entre le collège Schuman et la rue de Coulevreux pour sécuriser l'accès des piétons et des cyclistes.



Villemandeur : requalification

Le chantier de requalification du centre bourg de Villemandeur est décomposé en 3 phases :

- La première partie devant l'église a débuté en 2017.
 - La seconde débutera à la rentrée 2018 et se déroulera jusqu'en fin d'année.
- L'ensemble de ces 2 premières phases représente un montant d'environ 700 000 euros.
- La dernière partie pour laquelle le maître d'œuvre a été désigné débutera en 2019.





Lancement de la 4ème tranche de l'aménagement de l'euro veloroute

L'euro veloroute n°3, (la Scandibérique qui relie la Norvège à l'Espagne), c'est 16 km de Cepoy à Conflans dans l'agglomération montargoise. Déjà près de la moitié réalisée : Cepoy, Chalette et Montargis.

La 4ème et dernière tranche (Amilly - Conflans) débutera à la rentrée 2018 pour un achèvement en 2019.

Coût des travaux d'aménagement 2,5 millions d'euros.

Aménagement de la véloroute pour la traversée de l'agglomération Montargoise

Le revêtement mis en oeuvre dans la traversée de Montargis (Phase 3) est de la grave émulsion. C'est le choix retenu dans ce projet pour la partie du tracé exclusivement urbaine. Il s'agit d'un mélange de bitume, d'eau et de granulats clairs, particulièrement confortable et apprécié des cyclistes.

Bonne route !!!



du centre bourg

l'ouvrage s'étend de l'avenue Henri Barbusse à la rue Chambon.

l'ouvrage a été achevée au printemps 2018.

l'ouvrage sera côté Poste.

le montant de travaux d'environ 700 000 euros.

l'ouvrage est en cours de désignation se déroulera au premier semestre 2019, devant la mairie, pour une enveloppe similaire





l'esquisse imaginée pour le port

Port Saint Roch

L'agglomération montargoise dispose d'un fort potentiel touristique lié à son patrimoine naturel et culturel. Elle s'engage dans un nouveau projet de grande envergure consistant en la création d'un Port de plaisance au coeur de son territoire.

Un projet stratégique d'un montant de 10 millions d'euros soutenu par le conseil régional et le conseil départemental.

Le paysage et la dynamique de ce quartier vont connaître un changement radical à commencer dans quelques semaines par la démolition du silo CAPROGA. L'acte d'acquisition du silo de la CAPROGA a été signé le lundi 30 juillet 2018.



Réunion de concertation

Forte affluence à la 1^{ère} réunion de concertation organisée le 11 juillet au Tivoli.

120 personnes présentes et de nombreux élus et représentants du monde de la plaisance venus soutenir et partager ce projet de développement économique, touristique et culturel en plein coeur de l'agglomération montargoise.

Concertation en cours du 13 juillet au 13 septembre.

Le document du projet du Port est consultable directement à l'agglomération montargoise et sur le site de l'AME.

Prochaine réunion publique le 6 septembre 2018, à 18h au Tivoli.



Pôle automobile du Chesnoy : Pose de la première pierre de la concession BMW/Mini

Un déménagement programmé en 2019, sur un terrain de 9000m² avec 3 nouveaux emplois créés.
Au total, 13 marques automobiles seront représentées.

Transport public : L'agglomération montargoise expérimente un bus électrique...

L'Agglomération Montargoise lance l'expérimentation d'un bus 100% électrique 0 émission sur ses lignes régulières de transport public, en partenariat avec Enedis et Byf. Les énergies renouvelables vont prendre une part croissante dans le réseau de transport public de l'agglomération.



... et un bus à gaz naturel

L'Agglomération Montargoise a expérimenté, du 18 mai au 1^{er} juin 2018, en partenariat avec GRDF, une solution de carburant au gaz, le GNV (Gaz Naturel Véhicule).

Un nouveau véhicule électrique à l'AME



Dans le cadre de son Agenda 21 et de son Plan Climat Air Énergie Territorial, l'Agglomération Montargoise a prévu d'équiper sa flotte de véhicules de service de 3 voitures électriques de nouvelle génération.



Développement économique des 4 EPCI : Convention de mutualisation



Signature d'une convention unique avec la Région Centre Val de Loire, la Communauté d'Agglomération Montargoise et Rives du Loing, la communauté de communes des Quatre Vallées, la communauté de communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne, et la communauté de communes Canaux et Forêts en Gâtinais, visant à fixer les termes de coopération en matière de développement économique.

Les 4 EPCI mènent une politique concertée et partenariale dans les domaines suivants :

- l'animation et la promotion économiques ;
- la mise en cohérence de l'offre foncière et immobilière dédiée aux entreprises ;
- la cohérence des aides aux entreprises ;
- l'observation économique ;
- le tourisme.

Budget

Chiffres clés de l'AME

Budget global : 90,3 millions d'euros

Budget principal :

Fonctionnement : 41 505 896 €

Investissement : 27 648 024 €

Budgets annexes :

• Assainissement

Fonctionnement : 2 952 786 €

Investissement : 4 245 174 €

• Eau potable

Fonctionnement : 1 521 112 €

Investissement : 4 642 390 €

• Grande prairie

Fonctionnement : 605 510 €

Investissement : 405 510 €

• Pôle industriel Amilly

Fonctionnement : 1 031 952 €

Investissement : 2 679 873 €

• Pôle d'activité Arboria

Fonctionnement : 620 000 €

Investissement : 540 000 €

• Ilot 19 (lotissement Terres de l'hôpital à Villemandeur)

Fonctionnement : 260 001 €

Investissement : 586 325 €

• Ilot 22 (espace public quartier Plateau)

Fonctionnement : 560 000 €

Investissement : 504 221 €

La dette de l'agglomération diminue :

Dette au 1^{er} janvier 2017:

59 704 749 euros.

Dette au 31 décembre 2018:

48 534 880 euros.

Un excédent qui a atteint un niveau record :

Excédent de fin d'exercice 2016:

6 226 523 euros

Excédent de fin d'exercice 2017:

11 740 708 euros

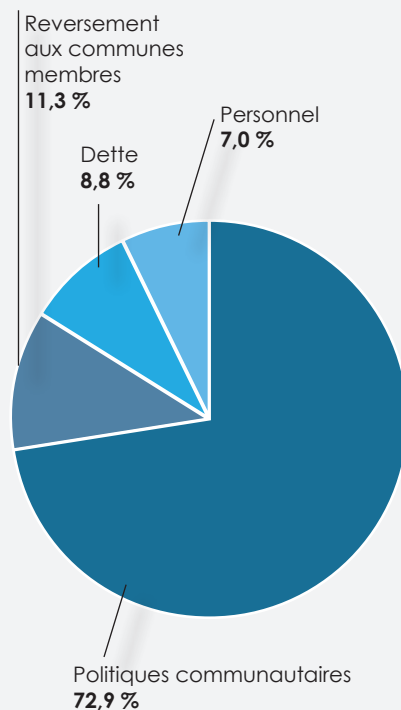
Les dépenses de fonctionnement en baisse :

Dépenses inscrites en 2017:

42 234 310 euros

Dépenses inscrites en 2018:

41 505 896 euros



**Dépenses politiques communautaires
(65,8 millions d'euros)**

M-6 Lancement du compte à rebours



En préfiguration de l'ouverture du musée Girodet programmée en décembre 2018, le Président de l'AME, Frank Supplisson, et le Député Jean-Pierre Door, qui a initié et soutenu l'ambitieux projet, ont inauguré le 15 juin le nouvel édifice agrandi et rénové, 160 ans après sa construction. Les 16 et 17 juin, les journées portes ouvertes consacrées au public ont permis d'accueillir plus de 1000 visiteurs.



Remise du trophée de l'agglomération montargoise, à Christian M'Billi

Jeune du quartier des cités, formé à l'USM Boxe, devenu cette année champion du monde de boxe.

BRAVO !

Tête de Mardochée



L'original de cette oeuvre peinte dans les années 1790 par Anne-Louis Girodet est arrivé le 1^{er} juin au musée Girodet acquis pour un montant de 250 000 euros. Modèle d'une huile sur toile, la tête de Mardochée est une oeuvre de référence dans la carrière du peintre montargois Girodet. Découverte par Jean-Francois Heim parmi une collection privée, cette oeuvre a ensuite été présentée en 2016 à la Biennale des antiquaires à Paris où l'agglomération montargoise a pu se porter acquéreur.

Remerciements au Fonds régional d'acquisition des musées (FRAM), au Fonds du patrimoine et aux amis du musée Girodet qui ont participé financièrement à l'acquisition importante de cette oeuvre.

Médiathèques : la gratuité a été votée

Vote par le conseil communautaire de la gratuité des médiathèques à compter du 1er septembre 2018. Une augmentation de la fréquentation attendue avec ce nouvel accès gratuit ! En attendant, venez profiter de l'escala estivale du 3 juillet au 1^{er} septembre à la médiathèque de Montargis.



Un été de Proximité

Inauguration de l'été de proximité de l'agglomération montargoise, au Lac des Closiers.

50 personnes dont 20 bénévoles y proposent des animations sportives et culturelles tout l'été pour les jeunes du montargois.

3 tonnes de sable apporté par les carrières Roland voisines. Les meubles ont été fabriqués par la section menuiserie du Lycée Professionnel du Château Blanc. Le fleurissement réalisé par l'Erea d'Amilly et les pensionnaires de la maison de retraite de Notre Foyer. Les équipes du Musée Girodet proposeront des ateliers peinture et sculpture. Les animateurs sportifs encadreront des matchs de Handball, de Volley, de Beach-soccer ou des initiations paddle et voile.

Tous au Lac pour l'été de Proximité !

Festival Vénitien

Deuxième édition du Festival Vénitien, l'Agglomération Montargoise a accru son soutien aux organisateurs de l'OTSI et à J. Bahuon, afin de donner un éclat supplémentaire à ce bel événement populaire.

Bravo à tous les bénévoles, organisateurs et commerçants pour leur participation active !



Le vélo au camping

Une référence nationale et internationale pour les campings de la forêt à Montargis et des rives du Loing à Cepoy.

Obtention de la marque « Accueil vélo » pour les deux campings de l'Agglomération Montargoise !

Le vélo tourisme est en pleine expansion sur notre territoire.



Inondations : Création de l'Établissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau

Conseil d'agglomération studieux : à l'ordre du jour création de l'établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau et du bassin du Loing (EPAGE). Mobiliser les 300 000 habitants et les 300 communes de la vallée du Loing, aujourd'hui répartis sur 3 régions et 3 départements, pour mieux faire face au risque d'inondations.



Sécurité : Contrat Opérationnel de Prévention et de Sécurité

Réunion de pied d'immeuble au 28 Rue de Crowborough, en présence du Sous-préfet de Montargis, du commandant de police, du Maire, du bailleur social, et des équipes de proximité.

Opération Tranquillité Vacances: Contactez la police intercommunale de l'agglomération montargoise pour bénéficier de l'Opération Tranquillité Vacances en cas d'absence prolongée de votre domicile.



Emploi : le montargois redémarre

	2014T4	2015T4	2016T4	2017T4
CANTON d'AMILLY	8788	8889	8725	8713
CANTON DE CHALETTE-SUR-LOING	4168	4271	4526	4829
MONTARGIS	4095	4115	4386	4400
Total AME	17051	17275	17637	17942

Nombre d'emplois salariés déclarés à l'Urssaf dans l'agglomération montargoise : la croissance continue. C'est l'industrie (Châlette et Pannes-Arboria), le petit commerce et les services (Montargis) qui contribuent le plus fortement. Cette forte progression de l'emploi n'est pas encore suffisante pour faire baisser significativement le chômage, face à l'afflux de personnes en difficulté en provenance de la région parisienne. Une seule solution : poursuivre et accélérer nos efforts.

Interviews des Vice-Présidents de l'AME

TRAVAUX

Gérard DUPATY

Premier Vice-Président, en charge de la commission travaux, de la politique eau et assainissement
Maire d'Amilly

« DES TRAVAUX QUI VONT BON TRAIN »



Quel est le bilan, depuis 2014, des actions dans vos attributions ?

Dans le domaine de l'assainissement, l'AME réhabilite, chaque année, une partie des réseaux anciens (environ 500 k€/an), réalise des extensions de réseaux (environ 500

k€/an), crée de nouveaux branchements, en réhabilite et fait des travaux divers d'entretien (pour également environ 500 k€/an).

Depuis 2017, nous travaillons sur un schéma directeur de l'assainissement, mais également de l'eau pluviale, et nous révisons son zonage pour tenir compte notamment des nouvelles orientations en matière d'urbanisme (PLUi). Toujours en 2017, l'AME a renouvelé son contrat de délégation de service public avec SUEZ pour le service « assainissement » mais également pour le service de « l'eau potable ».

L'agglomération intervient aussi sur les voiries communautaires (environ 60 km) et sur les trottoirs des routes départementales en agglomération. Depuis 2014, les communes de Cepoy, Châlette-sur-Loing, Chevillon-sur-Huillard, Corquilleroy, Montargis, Pannes, Saint-Maurice-sur-Fessard, Villemandeur bénéficient de cette intervention pour un investissement d'environ 3 M€.

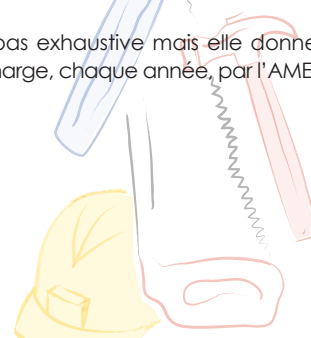
Côté bâtiments, les grosses réalisations ont concerné le musée Girodet (environ 9 M€ uniquement pour les travaux sur le bâtiment et les abords), les travaux au centre commercial de la Chaussée (maison de santé, CCAS-SSIAD, services de l'agglomération, Centre de Médecine Scolaire, Centre de Médecine Sportive – total travaux d'environ 2,2 M€) et les travaux de reprise de l'hôtel communautaire suite aux inondations (500 k€).

Quels sont les projets en cours d'ici la fin du mandat ?

En assainissement, nous devons achever la réhabilitation de la station de traitement des eaux usées à Châlette-sur-Loing pour un budget de 500 k€ (bassins d'aération + divers) ainsi que le projet en cours d'appel d'offres pour la construction d'une nouvelle usine de potabilisation de l'eau à La Chise (budget : 7 M€). C'est un investissement extrêmement important pour la qualité de l'eau potable sur les 5 communes de la DSP.

En voirie et aménagement, nous terminons les travaux de contournement de la rue des Petits Louis à Amilly (livraison fin 2018), le Port de plaisance Saint Roch (environ 10 M€ pour une livraison en 2020 - 2021), le Parking de la Gare, les bourgs de Villemandeur et de Pannes, Carrefour Gros Moulin à Amilly et les infrastructures pour véhicules électriques. Et enfin côté bâtiments, les chantiers du stand de tir d'Amilly, l'aménagement des campings, de la base nautique de Cepoy ainsi que l'agrandissement des aires d'accueil des gens du voyage seront également achevés d'ici la fin du mandat.

Cette liste n'est bien évidemment pas exhaustive mais elle donne un aperçu des réalisations prises en charge, chaque année, par l'AME.



TRANSPORT

Jean-Paul SCHOULEUR

Vice-Président en charge de la commission Transports
Maire de Cepoy

« DES PROGRÈS SUR TOUTE LA LIGNE »



Quel est le bilan, depuis 2014, des actions dans vos attributions ?

Au cours des quatre dernières années, le nombre de passagers empruntant le réseau de transports AMELYS n'a cessé de progresser. Pour accompagner cette évolution, nous avons mis en place de nouveaux outils numériques. Le nouveau site Internet et l'appli

Amelys pour mobile permettent désormais d'acheter un titre de transport, de calculer un itinéraire, consulter les horaires de passage prévus et le temps d'attente réel des lignes de bus régulières. Nous avons également amélioré la sécurité en installant des caméras à l'intérieur des bus ainsi que l'accessibilité des arrêts et de tous les bus aux personnes à mobilité réduite. Notre flotte de véhicules est aussi en cours de renouvellement, avec l'acquisition de 4 nouveaux bus pendant ce dernier mandat.

Quels sont les projets en cours d'ici la fin du mandat ?

D'ici la fin de 2018, nous allons choisir le nouveau délégataire qui sera en charge de la gestion du réseau de transports en commun. Nous allons bien évidemment continuer à adapter le réseau à l'évolution des besoins de nos usagers. Et enfin, nous devons faire le choix du futur bus à énergie propre - gaz ou électricité - pour qu'à terme tous nos véhicules se mettent au vert.



Bernadette ABSOLU

Vice-Présidente en charge de la commission des affaires culturelles et des médiathèques
Maire de Vimory

« UNE OFFRE CULTURELLE DIVERSIFIÉE ET ACCESSIBLE »



Quel est le bilan, depuis 2014, des actions dans vos attributions ?

Afin d'attirer tout genre de publics, nous avons travaillé, depuis 2014, sur la qualité et la diversification de l'offre de spectacles vivants : théâtre, cirque, concerts jazz, musique classique, danse. Une offre à laquelle le public a répondu de façon très positive, comme le

confirme la progression de ventes de billets.

Ce mandat a bien évidemment été marqué par l'inauguration du Musée Girodet, un événement suivi de 2 jours de portes ouvertes. La restauration des œuvres est, quant à elle, toujours en cours. Une nouvelle forme d'exposition-médiation gratuite, conçue par le musée, a également vu le jour. Le Musée nomade amène désormais l'art hors les murs, dans les maisons de retraite, les écoles, les centres hospitaliers, les médiathèques avec, pour l'année 2018, une thématique sur la conservation-restauration des œuvres et du patrimoine culturel collectif.

La Maison de la forêt, à Paucourt, par son offre d'animations et d'expositions est devenue un véritable laboratoire vivant et ludique orienté sur la flore et la faune de notre forêt, dont le rayonnement ne cesse de croître auprès de tous les publics.

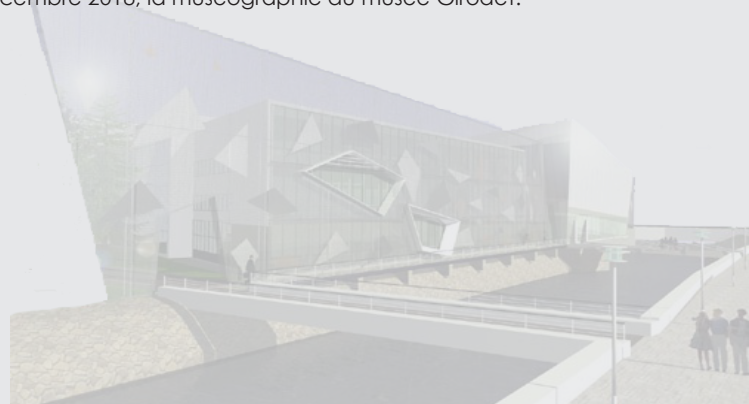
Enfin, notre partenariat avec Alticiné nous permet de relayer la thématique de certains films dans les bibliothèques et médiathèques de l'agglomération.

Quels sont les projets en cours d'ici la fin du mandat ?

Nous avons lancé de gros chantiers, toujours en cours : la gratuité de toutes les médiathèques, bibliothèques et points lecture ainsi que la mutualisation des achats pour ces mêmes structures. La Médiathèque de l'AME à Montargis lance cette année l'opération « Escalpe Estivale » : sur sa terrasse, des transats, des parasols et surtout des livres et des revues pour inviter à la lecture et à la détente tout au long de l'été.

Une réflexion est également en cours pour que les conservatoires de musique de Montargis et d'Amilly ainsi que le Centre d'art contemporain d'Amilly soient transférés à l'AME.

Et, pour terminer l'année en beauté, nous inaugurerons, en décembre 2018, la muséographie du musée Girodet.



Franck DEMAUMONT

Vice-Président en charge de la commission des Affaires Sociales
Maire de Chalette-sur-Loing

« UNE AGGLOMERATION SOLIDAIRE »



Quel est le bilan, depuis 2014, des actions dans vos attributions ?

En matière sociale, l'AME accompagne les associations qui agissent en direction des personnes les plus fragiles, notamment les personnes âgées, les personnes en souffrance psychique. Elle intervient aussi pour l'amélioration des relations parents-enfants, pour les mères de

famille isolées ou en difficulté, pour l'organisation des Virades de l'Espoir, pour la Banque alimentaire, pour le Centre de Planification et d'Education Familiale, pour le centre social AMA (Association Montargoise d'Animation) installé au sein de l'Espace Multiservices de l'AME (EMA) qui œuvre pour le « bien vivre ensemble ». Depuis 2014, l'AME a versé 776 800 € aux associations concernées pour l'amélioration des conditions sociales des personnes.

Quels sont les projets en cours d'ici la fin du mandat ?

D'ici la fin du mandat, la Commission des Affaires Sociales va poursuivre sa politique en matière de solidarité dans le soutien financier des associations qui agissent en faveur des populations les plus fragiles sur le territoire communautaire.

J'insiste sur la mobilisation que doivent avoir les élus pour un droit au logement pour tous, réaffirmant un total engagement pour que le logement devienne une priorité nationale. Tenant compte de l'élaboration du PLUiHD, je suis pour une politique sociale du logement en luttant contre l'habitat indigne, en favorisant l'hébergement d'urgence et notamment l'accueil des femmes victimes de violences. Il faut exiger le relogement des familles expulsées qui sont en situation de précarité.



Benoît DIGEON

Vice-Président en charge de la gestion des risques dont la GEMAPI
Maire de Montargis

« UNE PREVENTION ET LA GESTION DES RISQUES STRUCTURÉE ET EFFICACE »



Quel est le bilan, depuis 2014, des actions dans vos attributions ?

Depuis 2001, je suis Président élu du SIVLO (Syndicat Intercommunal de la Vallée du Loing). Ce syndicat regroupait une vingtaine de communes autour de la gestion et de l'entretien du

Loing et de quelques-uns de ses affluents dans le Loiret. L'Etat nous a ensuite demandé d'élargir notre périmètre d'action en intégrant tous les syndicats des affluents du Loing, pour un total de 111 communes et 116 000 habitants.

Mais les inondations dramatiques de juin 2016 ont fait prendre conscience à tout le monde, y compris à l'Etat, qu'il était urgent d'agir pour prévenir et limiter les dégâts, ce qui allait dans le sens de notre combat.

Il y a 2 ans, l'Etat a donc imposé le regroupement de tous les syndicats en EPAGE (Etablissements Publics d'Aménagement et de Gestion des Eaux), dont le principe vient d'être voté à l'AME et sera définitivement constitué au 1er janvier 2019 avec dix-huit intercommunalités.

L'EPAGE englobera ainsi 3 départements (77 – 45 – 89), 3 régions (Ile-de-France, Centre-Val de Loire, Bourgogne-Franche-Comté), 300 communes et 300 000 habitants.

Quels sont les projets en cours d'ici la fin du mandat ?

Dans le cadre de la solidarité amont-aval, l'EPAGE sera en charge de la gestion des eaux en cas de fortes précipitations : en surinondant les terres agricoles en amont, on évitera une partie des inondations en aval. Les agriculteurs seront bien sûr indemnisés par un système mis en place avec la Chambre d'Agriculture et l'AESN (Agence de l'Eau Seine Normandie).

Nous avons 5 ans pour que tout cela soit opérationnel et nous avons d'ores et déjà démarré un PAPI (Programme d'Action de Prévention des Inondations) qui développera de nouvelles formes de prévention des inondations en intégrant des mesures de réduction de l'aléa et de la vulnérabilité sur notre territoire. Les travaux réalisés seront subventionnés par le fonds d'Etat Barrièr.



INTERCOMMUNALITÉ

Bernard DELAVEAU

Vice-Président en charge de la commission Intercommunalité
Maire de Paucourt

« L'INTERCOMMUNALITÉ AU CŒUR DE L'AME »



Quel est le bilan, depuis 2014, des actions dans vos attributions ?

Notre commission a travaillé sur le règlement intérieur du Conseil Communautaire et sur la mise en conformité des statuts de l'AME en application de la loi NOTRE du 07 avril 2015. Nous avons également étudié le projet de schéma de mutualisation entre les 15 communes de l'AME.

A la demande des communes ou des commissions de l'AME, de nombreuses prises de compétences ont été proposées au Conseil de l'AME, en fonction de leur intérêt communautaire, ou par application de la loi.

Citons entre autres :

Le centre Médico-scolaire et sportif, la création du service mutualisé d'instruction des autorisations d'urbanisme, l'extension de la police intercommunale à 6 nouvelles communes, la fourrière animale départementale, la compétence Gémapi (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations).

Quels sont les projets en cours d'ici la fin du mandat ?

Nous poursuivrons l'étude des demandes d'intérêt communautaire, mais surtout, nous allons devoir travailler sur la mise en place d'un P.E.T.R (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural).

Ce futur P.E.T.R regroupera plusieurs intercommunalités de notre secteur et devra élaborer un projet de territoire c'est-à-dire un projet d'aménagement et de développement économique, écologique, culturel et social.



Denise SERRANO

Vice-Présidente en charge de la commission Environnement, développement durable et agenda 21
Maire de Villemandeur

« LES FRUITS D'UNE POLITIQUE DE LONG TERME »



Quel est le bilan, depuis 2014, des actions dans vos attributions ?

L'AME a adopté son Agenda 21 et son Plan Climat Energie Territorial dès 2013. En 2014, nous avons donc mis en place les premières mesures, comme l'opération Eco défis avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, la convention avec l'ADIL-EIE et le Pays Gâtinais pour

l'animation et l'accompagnement des habitants sur les questions de maîtrise de l'énergie et la convention pour la mise en œuvre d'une plateforme de rénovation énergétique de l'habitat privé sur le territoire de l'agglomération.

En 2015, nous avons lancé la rénovation de l'éclairage public, qui a été remplacé par des ampoules LED, basse consommation et couplé avec de nouvelles pratiques d'allumage plus rationnelles et économes. Objectif : baisser de 50% la consommation électrique. En 2017, nous avons lancé les travaux pour installer ce même type d'éclairage sur les zones d'activité.

Nous avons également fourni des aides financières aux collectivités souhaitant acquérir des véhicules électriques.

Il y a deux ans, nous avons réalisé la première tranche de l'éco-quartier des Rives du Solin à Chalette-sur-Loing en concession d'aménagement avec VALLOGIS, qui a livré 34 logements.

Dans le cadre de l'Agenda 21, nous avons créé, en 2016, un circuit ornithologique sur les étangs de Cepoy.

Quels sont les projets en cours d'ici la fin du mandat ?

Parmi les actions en cours, la demande de labellisation CIT'ERGIE fait partie des dossiers les plus importants. Cit'ergie est le dispositif destiné aux communes et intercommunalités qui s'engagent dans une amélioration continue de leur politique pour l'énergie durable en cohérence avec des objectifs climatiques ambitieux.

C'est un label en 3 niveaux qui récompense pour 4 ans le processus de management de la qualité de la politique énergétique et climatique de la collectivité. Nous en sommes au premier niveau, et notre demande sera déposée en octobre 2018. Dans le cadre de la démarche Cit'ergie, l'AME va évaluer la performance du management de sa politique énergie-climat, se fixer des objectifs de progrès, mettre en place des actions d'amélioration ambitieuses, mesurer les progrès accomplis, valoriser les actions déjà entreprises



Christian BOURILLON

Vice-Président en charge de la commission Ruralité
Maire de Chevillon-sur-Huillard

« ASSURER LA PERENNITÉ DE NOS COMMERCES »



Quel est le bilan, depuis 2014, des actions dans vos attributions ?

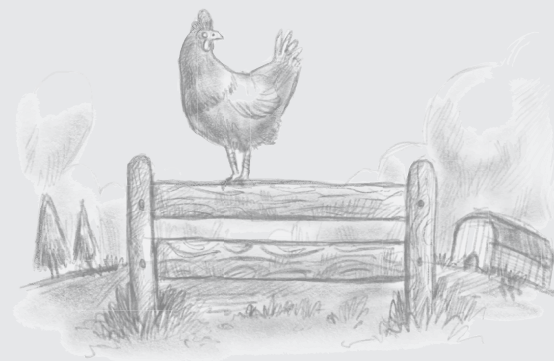
Depuis sa création, en 2013, la Commission Ruralité n'a cessé de soutenir les commerces ruraux. Nous avons attribué des subventions pour aider les commerçants à acquérir du matériel – vitrines réfrigérées, aménagements intérieurs, machines à pétrir le pain par exemple -, et à

réaliser des travaux d'accessibilité. En 2016, la Commission a accordé une aide de 10 000 euros à la boulangerie de Corquilleroy, de 9000 euros à l'épicerie de Chevillon-sur-Huillard et de 10 000 euros à la boulangerie de Chevillon-sur-Huillard. En 2018, nous avons soutenu la boulangerie de Saint-Maurice-sur-Fessard et le restaurant à Corquilleroy.

Notre action vise tous les commerces ruraux, quelle que soit leur activité, pour que les habitants puissent continuer à bénéficier de leurs services et que nos villages conservent leur âme et leur dynamisme.

Quels sont les projets en cours d'ici la fin du mandat ?

Nous allons continuer à aider les commerçants qui nous sollicitent et nous mettons en place un plan pour soutenir le développement de la filière du chauffage au bois dans les communes qui se sont équipées de ce type de chaudière, à l'instar de Cepoy et Montargis.



« REPRESENTER LES INTERÊTS DES HABITANTS »



Quel est le bilan, depuis 2014, des actions dans vos attributions ?

La commission consultative des services publics locaux (CCSPL) se réunit plusieurs fois par an pour examiner les rapports d'activité des différentes DSP (Délégation de Service Public). Le rôle de la CCSPL est de permettre une expression des usagers des services publics

et de défendre leurs intérêts. Elle comprend des élus ainsi que des représentants d'associations locales ayant une connaissance des dossiers examinés.

La CCSPL doit impérativement être consultée avant toute délibération portant sur un projet de délégation de service public ou sur l'institution d'une régie dotée de l'autonomie financière. Elle vérifie si le service fourni par le délégataire correspond au cahier des charges initial, elle fait des propositions.

En 2016, le Comité de pilotage de l'eau potable et de l'assainissement a été mis en place. Ce comité, composé d'élus et de membres d'associations, se réunit environ chaque trimestre, en présence des associations d'usagers pour contrôler la gestion du délégataire (Suez) : qualité du service public d'eau potable, de l'assainissement, réalisation des travaux qui incombent au délégataire.

Quels sont les projets en cours d'ici la fin du mandat ?

La prochaine CCSPL se réunira en septembre 2018 pour examiner les rapports d'activités de 2017 des différentes DSP et définir ainsi les points à améliorer.

L'un des gros dossiers à traiter prochainement concerne le choix du futur délégataire pour les Transports Urbains et la Mobilité afin que ce service public corresponde réellement aux besoins et aux attentes des habitants de l'agglomération montargoise.



« UNE POLITIQUE DE L'URBANISME COHÉRENTE ET RÉALISTE »



Quel est le bilan, depuis 2014, des actions dans vos attributions ?

En juillet 2015, nous avons créé le service ADS (Aménagement du Droit des Sols), dont les bureaux se trouvent au 1er étage du Centre Commercial de la Chaussée et engagé 6 nouveaux collaborateurs. L'ADS se substitue désormais aux services de l'Etat qui a cessé d'instruire les permis

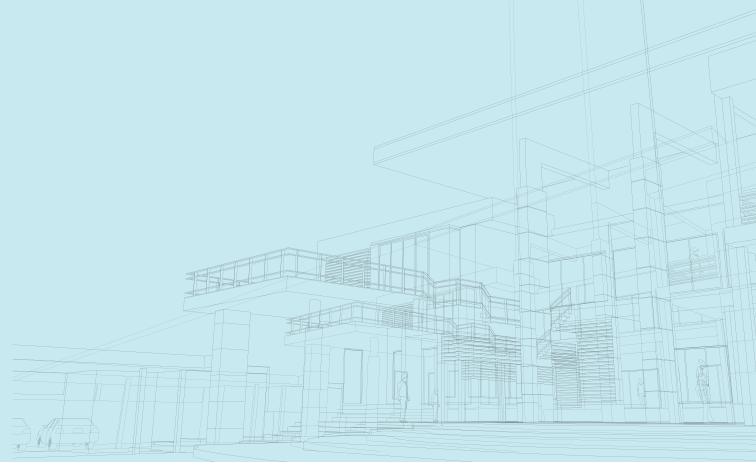
de construire. 14 communes de l'AME (Chalette ne participant pas à l'ADS) se sont donc structurées en mettant en place ce service mutualisé avec d'autres communautés de communes, dont la CC4V (Communauté de Communes des Quatre Vallées) et la 3CBO (Communauté de communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne), qui participent financièrement au fonctionnement de l'ADS.

En avril 2015, le conseil communautaire de l'AME a lancé la procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat et Déplacements urbains (PLUiHD). Ce travail est effectué par un cabinet d'étude extérieur en liaison avec les techniciens du service PADD et les élus des 15 communes.

Il harmonisera les PLU préexistants des communes de l'AME et répondra aux nouveaux contextes légaux en matière de droit des sols et de stratégie d'aménagement harmonieux du territoire intercommunal dans une perspective de 20 ans.

Quels sont les projets en cours d'ici la fin du mandat ?

Aujourd'hui, l'ADS travaille encore avec des documents différents, émanant de chacune des 15 communes. Nous allons donc uniformiser ces documents officiels pour l'ensemble des communes de l'agglomération pour que le PLUiHD soit applicable au cours du deuxième semestre 2019. C'est un travail long et minutieux, qui réunit régulièrement les élus des 15 communes pour qu'on aboutisse à terme à un Plan Local d'Urbanisme, unique, cohérent et réaliste pour l'aménagement du territoire de notre agglomération.



Dominique LAURENT

Vice-Président en charge de la commission Logement et des aires d'accueil des gens du voyage
Maire de Pannes,

« DES AIDES CIBLÉES POUR DES LOGEMENTS DE QUALITÉ »



Quel est le bilan, depuis 2014, des actions dans vos attributions ?

Entre 2014 et 2107, notre action en faveur du renouvellement urbain et de la mixité sociale s'est traduite par une aide financière à hauteur de 540 000 euros pour la construction de 305 logements sociaux. Nous avons aussi garanti les emprunts des bailleurs sociaux LogemLoiret, Vallogis, France

Loire et l'Immobilier Centre Loire auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour un montant total de 37 500 000 euros, ce qui a permis la création de 949 logements.

Nous soutenons aussi les particuliers qui souhaitent réaliser des investissements locatifs, dans le cadre de la loi Pinel, sur les communes d'Amilly, Chalette, Cepoy, Corquilleroy, Montargis, Pannes et Villemandeur. Ces logements, dont les loyers sont encadrés par l'Etat, seront ensuite attribués à des locataires sous conditions de ressources. De 2014 à 2017, l'AME a financé le FUL à hauteur de 50 000 euros. Ce Fonds Unifié du Logement apporte une aide financière aux jeunes s'installant dans leur premier logement et qui ont besoin de s'équiper. Dans le cadre de l'OPAH (Opération Programmée de l'Habitat), nous avons aidé 139 particuliers à réaliser des travaux d'isolation pour un montant global de 90 000€.

Nous participons également au financement de l'ADIL (Agence Départementale d'Information du Logement) qui apporte au public des conseils gratuits sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales relatives au logement et à l'urbanisme et leur proposent des solutions adaptées à leur situation personnelle. Notre contribution s'élève à 7000 euros par an.

Quels sont les projets qui restent en cours d'ici la fin du mandat ?

Nous allons mettre en place, d'ici la fin du mandat en 2020, un « permis de louer » pour lutter contre les marchands de sommeil et le logement indigne. Un dispositif qui, à l'instar du contrôle technique pour les véhicules, vérifie la qualité et la salubrité de chaque logement et impose, le cas échéant, la réalisation de travaux de mise aux normes.

Parmi les gros dossiers, le plan de sauvegarde du Plateau Kennedy est toujours en cours avec la rénovation programmée de trois résidences privées de 198 logements. Le plan prévoit un chantier en deux temps, pour un budget total de 3,2 millions d'euros. Nous avons terminé l'état des lieux : montant des loyers et des charges impayés, état général du bâti et des logements. Ensuite, ces immeubles seront rénovés grâce à un plan d'un montant total de 3,5 millions d'euros, financé par l'Etat, l'AME, les bailleurs sociaux, le Conseil régional et le Conseil départemental.

Et enfin, nous travaillons actuellement sur la révision du futur Plan Local d'Urbanisme.



René BEGUIN

Vice-Président en charge de la commission de sécurité et d'accessibilité des ERP et des personnes handicapées
Maire de Corquilleroy

« UNE AGGLOMERATION ACCESSIBLE ET INCLUSIVE »



Quel est le bilan, depuis 2014, des actions dans vos attributions ?

Avec la loi du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », l'AME s'est engagée pour les quatre risques moteur, visuel, auditif et cognitif, mental ou psychique, dans une démarche volontariste de mise en

accessibilité des bâtiments et espaces publics, de la voirie, du réseau de transport public, de la culture. Elle s'investit également dans tous les domaines de la vie quotidienne des habitants pour favoriser l'inclusion des personnes dites empêchées. L'AME s'est ainsi engagée dans un agenda d'accessibilité programmée des transports urbains et de ses établissements recevant du public. Il s'agit notamment de documents de programmation de travaux d'accessibilité. Elle a aussi adopté la charte « Accessibilité et Droits Culturels » afin de rendre la culture accessible à tous.

Quels sont les projets qui restent en cours d'ici la fin du mandat ?

D'ici la fin du mandat, l'AME va prioritairement poursuivre la mise en œuvre de l'accessibilité des points d'arrêt de son réseau de transport urbain, de ses bâtiments publics, de sa voirie en s'appuyant sur sa Commission de sécurité et d'accessibilité des ERP et des personnes handicapées. Elle continuera de défendre l'inclusion culturelle des personnes empêchées par le développement de partenariats entre secteurs culturel, médico-social, sanitaire et social.



Jean-Paul BILLAULT

Vice-Président en charge de la sécurité et au COPS
Maire de Solterre

« LA PREVENTION ET LA SECURITE AU QUOTIDIEN »**Quel est le bilan, depuis 2014, des actions dans vos attributions ?**

La prévention et la sécurité représentent un travail minutieux et quotidien. La police intercommunale de l'AME intervient sur 10 communes (13 000 habitants) contre seulement 4 en 2014 et compte aujourd'hui 7 agents, soit 2 de plus qu'en 2016. Elle recueille

les mains courantes, assure l'Opération Tranquillité Vacances, et procède à la verbalisation des automobilistes.

De son côté, le Service Opérationnel de Prévention et de Citoyenneté développe une politique de prévention contre tous les comportements à risque dans les quartiers de l'agglomération : décrochage scolaire, addictions... Il est composé de 3 agents administratifs et de 15 emplois aidés. Ce sont des « travailleurs de l'ombre » qui vivent dans ces mêmes quartiers et renouent ainsi avec la vie active tout en remplissant une mission d'intérêt général. Cet été, nous renouvelons l'opération « Un été de proximité » au lac des Closiers, à Montargis. Un événement porté par l'AME, les associations et les bénévoles qui vont le faire vivre. Nous avons volontairement choisi un lieu neutre, avec une structure qui crée du lien social, propose des activités et des animations gratuites tous les jours, pendant les 2 mois d'été, de 17 heures à 22 heures, 23 heures le samedi. Le succès de cette opération se confirme chaque année, avec 12 369 entrées en 2016 contre 9650 en 2015.

Quels sont les projets en cours d'ici la fin du mandat ?

Le gros dossier en cours concerne l'armement de la police intercommunale, qui a été acté à l'unanimité par toutes les communes concernées. Il faudra donc mettre en place la formation des agents, entre autres, de façon à ce que cette mesure soit effective d'ici mars 2020.

**Guy HAGHEBAERT**

Vice-Président de la commission Développement économique et touristique - Formation - Emploi - Numérique
Adjoint au Maire d'Amilly

« DEVELOPPER LE POTENTIEL DE NOTRE RÉGION »**Quel est le bilan, depuis 2014, des actions dans vos attributions ?**

En 2017, nous avons lancé la réalisation du Pôle commercial du Chesnoy, à Amilly, qui est destiné en priorité aux concessionnaires automobiles et des études ont été réalisées concernant la zone d'activités de St Gobain à Chalette pour faciliter l'implantation de nouvelles enseignes.

Nous gérons également la promotion des pôles d'activités économiques ainsi que leur équipement en fibre optique pour permettre l'accès au très haut débit.

Nous avons élaboré une convention de partenariat entre la Région Centre et l'AME définissant les compétences et les actions pouvant être menées dans les secteurs économique et touristique.

Sur le plan touristique, nous avons réalisé deux études, l'une pour l'implantation d'un équipement de téléski nautique aux étangs de Cepoy et l'autre pour la création de boucles cyclistes permettant de silloner les sites du Gâtinais en partant de la Véloroute le long des berges du canal du Loing et de Briare. L'aérodrome de Vimory a, de son côté, bénéficié de subventions pour l'amélioration de ses équipements : aménagement d'une salle d'apprentissage au pilotage, remise en état de la piste.

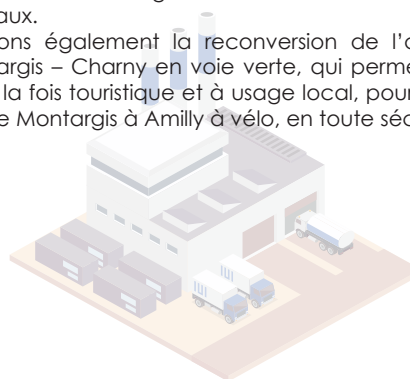
Quels sont les projets en cours d'ici la fin du mandat ?

Sur le plan économique, nous poursuivons la promotion du Montargis en Gâtinais par des actions de communication et la participation à des salons destinés aux investisseurs.

Côté tourisme, la création du port de plaisance de Saint Roch, à Montargis, est sans doute l'un des projets les plus importants. Avec 50 places, il permettra d'augmenter la fréquentation touristique et le commerce dans l'agglomération.

En partenariat avec le département du Loiret, une étude est en cours concernant la réhabilitation des berges du Canal d'Orléans pour la réalisation de pistes cyclables dans le cadre du projet du « Triangle d'Eau » : Montargis - Briare - Orléans - Montargis à vélo, par les canaux.

Nous étudions également la reconversion de l'ancienne ligne SNCF Montargis - Charny en voie verte, qui permettrait de créer un circuit à la fois touristique et à usage local, pour se rendre, par exemple, de Montargis à Amilly à vélo, en toute sécurité.



Agenda



EXPOSITION 12 JUIN 2018 - 15 SEPT. 2018

(AUTO)PORTRAITS

Le portrait est à la croisée de trois points de vue: celui du modèle, de l'acteur et du visiteur. En se confrontant aux portraits de Girodet, les élèves de seconde 10 du lycée en Forêt ont pris conscience de la subjectivité de ces regards. À travers leurs créations plastiques et littéraires, ils vous proposent une interprétation originale et personnelle pour chacun.

LE PETIT MUSÉE GIRODET

35, rue Dorel
45200 MONTARGIS
N° 02 38 97 37 47
Contact : pitmusée@agglom-montargoise.fr

Exposition « Auto Portrait »

12 juin au 15 septembre 2018
P'tit Musée Girodet à Montargis

Renseignements :
Tél : 02 38 98 07 81
www.musee-girodet.fr




Un été DE PROXIMITÉ

ENTRÉE GRATUITE

EN JUILLET ET AOÛT
LAC DES CLOSIERS

De mardi au samedi
> 17h - 22h

Sur le sable, détente, jeux ludiques, animations...

Agglomération Montargoise
02 38 87 48 81
www.agglom-montargoise.fr

Un été de Proximité

Juillet - Août 2018
mardi au samedi de 17h à 22h
Lac des Closiers
Montargis

Renseignements :
Tél : 02 38 87 48 81
www.agglom-montargoise.fr




18/19
SORTIR

Agglomération Montargoise

BILLETTERIE EN LIGNE
www.agglom-montargoise.fr/agenda

Saison culturelle 2018/19 Ouverture de billetterie !

Samedi 15 septembre 2018
Retrouvez tous les points de vente sur : www.agglom-montargoise.fr/spectacles

Renseignements :
Tél : 02 38 95 02 15
spectacles@agglom-montargoise.fr




GRATUIT TOUTE LA JOURNÉE

FÊTE D'UN JOUR

SAM 29 SEPT 2018

Bois de la Chalette
Boulevard Kennedy
Chalette/Montargis

Vide-grenier
Village associatif
Animations
Restauration

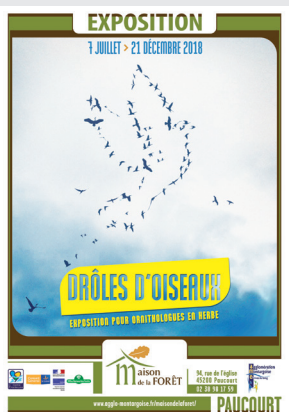
Ferme Tilligolo
Fanfare

02 38 07 30 71

Fête d'un jour Bienvenue à Kennedy !

Samedi 29 septembre 2018
Espace Multi-Services de l'AME
26 rue de la Pontonnerie
Montargis

Renseignements :
Tél : 02 38 07 30 71

EXPOSITION 7 JUILLET - 21 DÉCEMBRE 2018

DRÔLES D'OISEAUX

EXPOSITION PARO OROLOGIQUES EN VIEUX

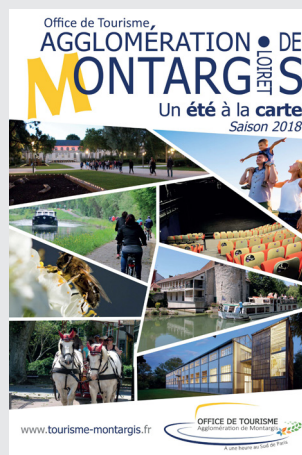
Maison de la Forêt de la Forêt
35, rue de l'Église
45200 MONTARGIS
02 38 98 17 59

PAUCOURT

Exposition « DRÔLES D'OISEAUX »

7 juillet au 21 décembre 2018
Maison de la Forêt
Paucourt

Renseignements :
Tél : 02 38 98 17 59
maisondelaforet@agglom-montargoise.fr

Office de Tourisme, AGGLOMÉRATION DE LOIRET
MONTARGIS

Un été à la carte
Saison 2018

www.tourisme-montargis.fr

Un été à la carte

Été 2018
Retrouvez les animations proposées par l'Office de Tourisme dans le guide

Renseignements :
Tél : 02 38 98 00 87
contact@tourisme-montargis.fr



A NE PAS MANQUER !



COMICE AGRICOLE MONTARGIS

25/26 AOÛT 2018

18

- CONCOURS AGRICOLE
- MATÉRIEL AGRICOLE
- MINI FERME
- BAL & ÉLECTION DE LA REINE DU COMICE
- DÉFILÉ DE CHARS
- FOIRE AGRICOLE AU JARDIN DU PÂTIS
- FÊTE FORAINE

INFO : MAIRIE DE MONTARGIS > 02 38 95 10 00

LE PROGRAMME

SAMEDI 25 AOÛT

À AMILLY :
• À partir de 8h30 : Concours de labour traditionnel, à l'ancienne et moisson d'antan sur le domaine du Lycée agricole du Chesnoy, (accès aux épreuves par la route de Vimory-Villemandeur).

À MONTARGIS :
• 10h à 20h : Foire exposition au Jardin du Pâtis : mini ferme des Jeunes agriculteurs du Loiret, battage à l'ancienne, fête foraine, restauration et buvettes sur place.
• 11h : Inauguration officielle du Comice agricole place V. Hugo, accompagnée de la Fanfare du Réveil de la Chaussée - défilé des officiels dans les rues (visite des commerçants du marché Place de la République) + concours façades et vitrines décorées).
• 13h15 : Discours des officiels au kiosque du jardin du Pâtis.
• 17h30 : Palmarès du Comice agricole et remises des récompenses au kiosque du jardin du Pâtis.
• 21h30 : Bal du Comice avec l'élection de la Reine 2018 à la salle des fêtes (réservation Office de tourisme les 21 juillet, 4 et 18 août de 9h à 12h - Renseignements au 06 10 28 68 07).

DIMANCHE 26 AOÛT À MONTARGIS

• 10h à 20h : Foire exposition au Jardin du Pâtis : mini ferme des Jeunes agriculteurs du Loiret, battage à l'ancienne, fête foraine, restauration et buvettes sur place.
• 10h30 : Messe du Comice à l'église Sainte-Madeleine et exposition des végétaux de la bible (de 9h à 18h les 25 et 26 août).
• 14h30 : Départ du grand défilé du Comice agricole (chars, musiques et autres animations) depuis la caserne Gudin (rue Coquillett).
• 15h30 à 18h : Arrivée du défilé place du Pâtis.
• 18h : Concert public par toutes les musiques du défilé place du Pâtis

• Dispositif de sécurité : 06 26 86 01 62 pour solliciter les secours

Rendez-vous à la ferme
le samedi 25 août de 14h à 18h :

• Au Jardin d'Odette
rue de la Surcoulière
45700 Villemandeur

• ESN Les Râtelles
Brazoisie Boif de l'Étang
rue Eugène-Lacroix
45200 Amilly

• Le Chesnoy
2290 avenue d'Anthès
45200 Amilly

• Moulin de Coproge
270 rue de la Coopération
45200 St-Firmin-des-Vignes

ESPACE

AVEC VOUS, POUR VOUS

Association Espace Fête ses 20 ans !

Renseignements :
Tél : 02 38 28 77 80

40 rue Périer à Montargis

Directeur de la publication : Jérôme Ricardou
Comité de rédaction : Jean-François Pezairé
Amandine Minette et Stéphanie Cascino / Création
et conception : Service communication de l'AME
www.agglom-montargoise.fr - email : contact@agglom-montargoise.fr / Tél. 02 38 95 02 02 / Fax : 02 38 95 02 29 / ISSN : 1632-8523

Les membres du Bureau

PRÉSIDENT



Frank SUPPLISSON
Président
de l'agglomération
montargoise

VICE-PRÉSIDENTS



Gérard DUPATY
Premier Vice-président
aux travaux, eau et
assainissement, appel d'offres



Benoit DIGEON
Vice-président gestion des
risques dont la GEMAPI
(gestion des milieux aquatiques
et prévention des inondations)



Bernadette ABSOLU
Vice-présidente
aux affaires culturelles



Franck DEMAUMONT
Vice-président
aux affaires sociales



Denise SERRANO
Vice-présidente
à l'environnement,
développement durable
et agenda 21



Bernard DELAVEAU
Vice-président
à l'intercommunalité



Jean-Paul SCHOULEUR
Vice-président
aux transports



Dominique LAURENT
Vice-président au logement
et aires d'accueil des gens
du voyage



René BEGUIN
Vice-président à la sécurité et à
l'accessibilité des établissements
recevant du public et des
personnes handicapées



Guy HAGHEBAERT
Vice-président au
développement économique et
touristique - formation - emploi
- numérique



Eric PEPIN
Vice-président
aux services publics locaux



Christian BOURILLON
Vice-président
à la ruralité



Gérard LELIEVRE
Vice-président
à l'urbanisme



Jean-Paul BILLAULT
Vice-président
à la prévention et à la sécurité

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES DÉLÉGUÉS



Jérôme RICARDOU
Conseiller délégué aux
relations internationales
et à la communication



Christian CHARPENTIER
Conseiller délégué
aux rivières et canaux



Eric GODEY
Conseiller délégué
aux actions de formation

ORGANIGRAMME de direction



Jean-François PEZAIRE
Directeur de Cabinet



Frank SUPPLISSON
Président de l'AME



Julie BRONNER
Directrice Générale des Services



Patrick LETEMBET
Directeur Général Adjoint



Laurent ROUGERON
Directeur Général
des Services Techniques

